

# Commission du programme du 16 mai 2017

## 11<sup>e</sup> programme : vers une agence du renoncement, sans ambition ?

### Pour mémoire :

- X<sup>e</sup> programme base 2018 = 3 131 M€ de recettes et 515 M€/an de dépenses d'intervention.

### Propositions de l'agence pour le XI<sup>e</sup> programme :

Trois scénarios d'équilibre financier, chacun présentant une variante (avec/sans ponction budgétaire de l'Etat) :

- ↳ S1 : Recettes redevances constantes (base 2018), avec des propositions d'ajustement des différents taux de redevances, et une capacité d'intervention financière de 444 M€/an ;
- ↳ S2 : Dépenses d'intervention maintenues à 515 M€, ce qui nécessite une hausse du montant des redevances de 9,5% ;
- ↳ S3 : Taux de redevances égaux à 2018, soit des recettes en baisse de 3%, et une capacité d'intervention financière ramenée à 425 M€/an.

Remarque : L'intégration d'une ponction budgétaire de l'Etat dans chacun de ces scénarios conduit soit à diminuer drastiquement nos capacités d'intervention, avec de grosses difficultés les deux premières années (S1, S3), soit à doubler la hausse du montant des redevances (S2).

Une esquisse de programme d'intervention, calée sur le scénario 1, avec une réduction généralisée des enveloppes budgétaires et des renoncements à la hache : abandon des financements sur la qualité de l'eau potable, l'agriculture hors AAC, l'entretien des cours d'eau, l'ANC, la gestion des boues, ...

Cette commission du programme était élargie à l'ensemble des membres du Conseil d'administration et du bureau du comité de bassin.

**Dès le début de la réunion, nous sommes intervenus pour demander au directeur général d'exposer les éléments de contexte dans lequel cette réflexion XI<sup>e</sup> programme se place, en particulier en matière de mutualisation.**

*Le directeur général a estimé que le sujet n'avait pas sa place en commission du programme, puisqu'il n'avait rien à voir (!) et renvoie le sujet au Conseil d'administration du 21 juin prochain. Dont acte ! Nous serons au Rendez-Vous.*

Beaucoup d'interventions pour s'opposer à une variante incluant une éventuelle reconduction de ponctions budgétaires de l'Etat. En effet, en l'état actuel, il n'y a pas de prélèvement au-delà de 2017, et l'introduction du prélèvement dans les hypothèses est une validation tacite de celui-ci. Une alternative proposée consisterait à mettre en évidence tout ce que l'agence ne pourrait pas faire en cas de ponction budgétaire (renoncements supplémentaires).

**Nous étions déjà intervenus en ce sens la précédente fois. De la même façon, nous avons dénoncé certaines hypothèses retenues par l'agence : réductions d'effectifs maintenues à 2,5% par an, réduction des dépenses de fonctionnement maintenues à 5% par an.**

**Un tel cadrage n'existe pas à ce jour, et l'anticiper vaut validation. INACCEPTABLE !**

Chacun des acteurs a réagi au projet présenté, dans le cadre d'une discussion nourrie.

A l'exception des acteurs économiques, qui ont fait connaître leur préférence de ne pas aggraver la pression fiscale pour ne pas entraver l'activité économique sur le territoire, quitte à recevoir moins d'aide, chacun est allé de son regret sur les renoncements le concernant :

- Collectivités : réduction des primes, abandon de l'entretien des milieux, de l'eau potable, conséquences de la loi NOTRe insuffisamment prises en compte, ...
- Agriculture : abandon des MESE, des interventions hors AAC, ...
- Toisage budgétaire arbitraire des interventions de restauration des milieux aquatiques,
- Flou sur la biodiversité,
- Et la Corse ?! ...

*En réponse, le directeur général de l'agence a reposé la question : « Y-a-t-il une acceptation collective d'augmentation des redevances ? »*

*L'esquisse de travail proposée est partie des priorités définies par le code de l'environnement (atteinte du bon état des masses d'eau), auxquelles ont été ajoutées des actions hors PDM utiles à la cohésion territoriale (solidarité Urbain / Rural), ou représentant une bonne déclinaison du principe pollueur/payeur (primes). Toutes les actions ne présentant pas un caractère d'utilité directe n'ont pas été retenues. Chaque refus de renoncement, c'est autant d'augmentation des redevances !*

Et dès qu'il s'agit de parler de l'augmentation des contributions, chacun se replie sur la défense de son pré carré !

**Sur le contenu des propositions mises en débat, nous avons rappelé que cette commission programme se situait très en amont des cadrages ministériels et parlementaires. Nous avons donc toute latitude pour être force de propositions. Hors, le projet présenté par l'agence est timide ; il reflète une attitude de soumission et pire, va au-devant de décisions non prises.**

**Par exemple : quel positionnement sur les compétences nouvelles biodiversité et mer, aides comme redevances ?**

**Avec l'abandon de pans entiers de nos interventions, nous avons attiré l'attention sur le danger à se couper des réseaux d'acteurs indispensables à la satisfaction de nos priorités.**

**Nous avons déploré le manque d'audace de cette esquisse de travail. Où sont les étincelles ?**

**Nous allons vers six années particulièrement peu enthousiasmantes pour le personnel !**

*Les suites ...*

---

Des conciliabules bilatéraux entre le directeur général et les collègues d'acteurs ; les tractations commencent dans le secret des bureaux ...

Un prochain conseil d'administration le 21 juin,

La prochaine commission programme début octobre.

*Nous restons à votre écoute pour tout commentaire ou toute réaction*

Vos représentants



**Sylvain IRRMANN et Patrick SAINT-LEGER**